

N'allez pas croire cependant que tout amusement, tout délassement soient condamnables. Non, notre corps et notre esprit réclament comme tout mécanisme, une certaine somme de repos, de relaxation. Seulement, n'oublions jamais que le divertissement et le jeu doivent être comme un assaisonnement dans notre vie et non pas comme les mets qui la sustentent. Nous ne devons pas faire de l'agréable la fin de notre vie, mais le moyen pour atteindre l'utile. Il faut que nous trouvions dans nos récréations une nouvelle ardeur pour mieux travailler. Elles doivent être à nos facultés ce qu'est la détente à l'arc: la cause d'une plus grande force d'action.

Mais, hélas! que cet ordre pourtant sirationnel est donc oublié dans le monde! Le but que l'on poursuit trop universellement, c'est le repos, la jouissance; et le travail n'est souvent embrassé qu'afin de se les assurer plus promptement et plus complètement. Tourmentés de la soif du bonheur et du repos excitée en nous par Dieu lui-même, nous cherchons à l'assouvir dès cette vie quand nous devrions attendre dans l'éternité pour nous désaltérer aux sources de la paix et de la joie célestes. Nous voulons la récompense avant l'effort. Les saints faisaient bien autrement. Ecoutez le saint Curé d'Ars tombant épuisé sur le chemin de l'église au presbytère, et s'écriant " Je sais un chrétien qui est bien heureux de savoir que le ciel est une place de repos". Sachons cela, mes chers amis, et n'essayons pas à retoucher en les pervertissant les plans de Dieu à notre égard.

Afin de nous porter plus généreusement au travail, voyons les maux multiples qui découlent de la perte du temps.

1o N'est-ce pas un grand mal, tout d'abord, que de s'opposer à la volonté de Dieu, que d'entraver ses desseins, que de se soustraire à son autorité? Or, c'est ce que fait celui qui gaspille inconsidérément son temps. Les intentions formelles de Dieu à l'égard de l'homme nous sont parfaitement connues. Dès l'état d'innocence il lui prescrit le travail comme un devoir doux, sans doute, mais pourtant indispensable: " Et il plaça l'homme dans le paradis de délices, afin qu'il travaillât." (Genèse, XI, 15). Après la faute, le travail se transforme en labeur et revêt un caractère d'expiation à la fois humiliant et sanctifiant.